

## *Valorisation du patrimoine naturel du Bassin Versant Oise amont – Thiérache*

Volet I – 1 : première approche-valorisation de l'inventaire  
des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique.



Juin 2005



Ministère de l'Écologie  
et du Développement Durable  
Direction Régionale de l'Environnement  
PICARDIE



Réalisation: Conservatoire  
des sites naturels de Picardie

# **Valorisation du patrimoine naturel du Bassin Versant Oise amont – Thiérache**

**Volet I – 1 : première approche-valorisation de l’inventaire  
des Zones Naturelles d’Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique.**

## **Sommaire :**

Introduction	
1. Méthodologie	p.2
2. Caractérisation du territoire	p.4
3. Caractérisation du patrimoine naturel	p.7
3.1. Espèces patrimoniales (rareté et menaces)	p.7
3.2. Habitats naturels et espèces	p.13
4. Premières bases pour une stratégie de valorisation du patrimoine naturel de Thiérache	p.21

# 1. Méthodologie

## 1.1. Territoire d'étude

Pour des raisons administratives, l'étude couvre l'ensemble des territoires des communes picardes adhérentes au syndicat mixte Thiérache Développement.

Délimitation du territoire d'étude :



## 1.2. Objectifs et méthodes

### 1.2.1. Notion de patrimoine naturel et objectifs de l'étude

L'établissement d'une stratégie de valorisation et de conservation du patrimoine naturel nécessite une démarche préalable d'identification des éléments constituant ce patrimoine.

Lors de ce travail, la définition retenue pour la notion de «Patrimoine naturel» correspond à une acception socio-historique.

Ainsi, MONTGOLFIER, S. et NATALI, S.M., considèrent le patrimoine comme un ensemble d'éléments matériels et immatériels qui concourent à sauvegarder l'autonomie et l'identité de leur titulaire et son adaptation au cours du temps dans un univers variant.

L'historien André CASTEL définit plus généralement le patrimoine comme une notion (dont le sens actuel date de deux siècles), se rapportant à toute chose, objet ou construction, dont la légitimité familiale ou collective se perpétue dans le temps, au travers de l'héritage.

La notion de patrimoine naturel intègre de plus en plus les valeurs de rareté et de menace des espèces et des habitats naturels à différentes échelles (mondiale, européenne, biogéographique, nationale, régionale, départementale). Les notions de métapopulations, de réseaux, d'aire minimale, d'espèces clef de voûte, de fonctionnalité sont progressivement intégrées aux démarches de patrimonialisation engagées à travers la mise en place d'une véritable comptabilité de la biodiversité et du patrimoine naturel.

L'objectif de la présente étude est de réaliser une première analyse de l'héritage naturel de Thiérache, partie intégrante de son identité culturelle et politique, et d'en révéler les éléments les plus menacés, pour aboutir à des premières propositions d'actions conservatoires.

L'ensemble contribuera à définir et délimiter l'étendue et la nature du patrimoine naturel de Thiérache.



### **1.2.2. Méthode d'identification et d'évaluation du patrimoine naturel**

Pour ce premier travail, le matériel d'étude est réduit aux éléments de connaissance du Conservatoire des Sites Naturels de Picardie, sans comprendre de nouvelles prospections sur le terrain. Il convient de souligner que cette connaissance utilise la contribution de nombreux bénévoles et associations du Nord de la France

L'identification du patrimoine naturel repose sur une sélection d'espèces et d'habitats naturels, effectuée en utilisant différents outils d'évaluation jugés pertinents comme les critères d'appartenance à des inventaires, les critères de rareté ou les listes de protection légale.

Cette méthode a notamment été utilisée pour l'élaboration d'un observatoire du patrimoine naturel des réserves naturelles de France (R.N.F. 1998) et du tableau de bord du patrimoine biologique des sites d'interventions du Conservatoire des Sites Naturels de Picardie (C.S.N.P. 1999).

Pour la caractérisation du territoire et de son patrimoine naturel, la méthode comparative a été privilégiée.

Sur la base des données de l'inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique, les éléments connus du patrimoine naturel de Thiérache sont comparés aux éléments naturels de l'Aisne et de la Picardie. Il convient de préciser que près de la moitié du bassin versant Oise amont est en Z.N.I.E.F.F.

L'inventaire des paysages de l'Aisne (Centre et Nord du département), réalisé

## 2. Caractérisation du Territoire

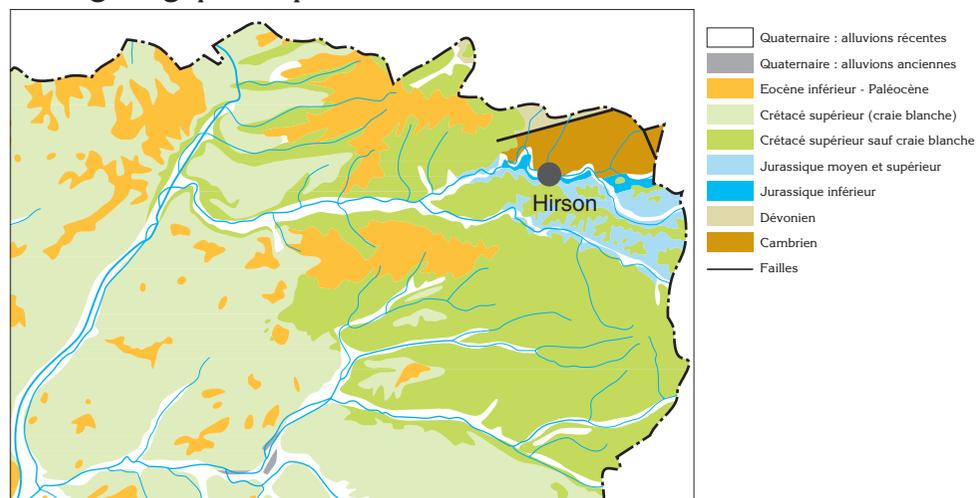
Le territoire d'étude est situé à l'extrémité nord-est de la Picardie et à l'extrémité nord du département de l'Aisne.

Territoire de frontières et de liaison, il partage avec les régions limitrophes du Nord/Pas-de-Calais, des Ardennes et de la Belgique un grand nombre de caractéristiques géographiques et écologiques, alors qu'il constitue un territoire de très grande originalité en région Picardie et dans le département de l'Aisne.

Ainsi, Hirson est considéré comme le point de jonction de plusieurs régions naturelles d'âges géologiques différents et d'aspects variés :

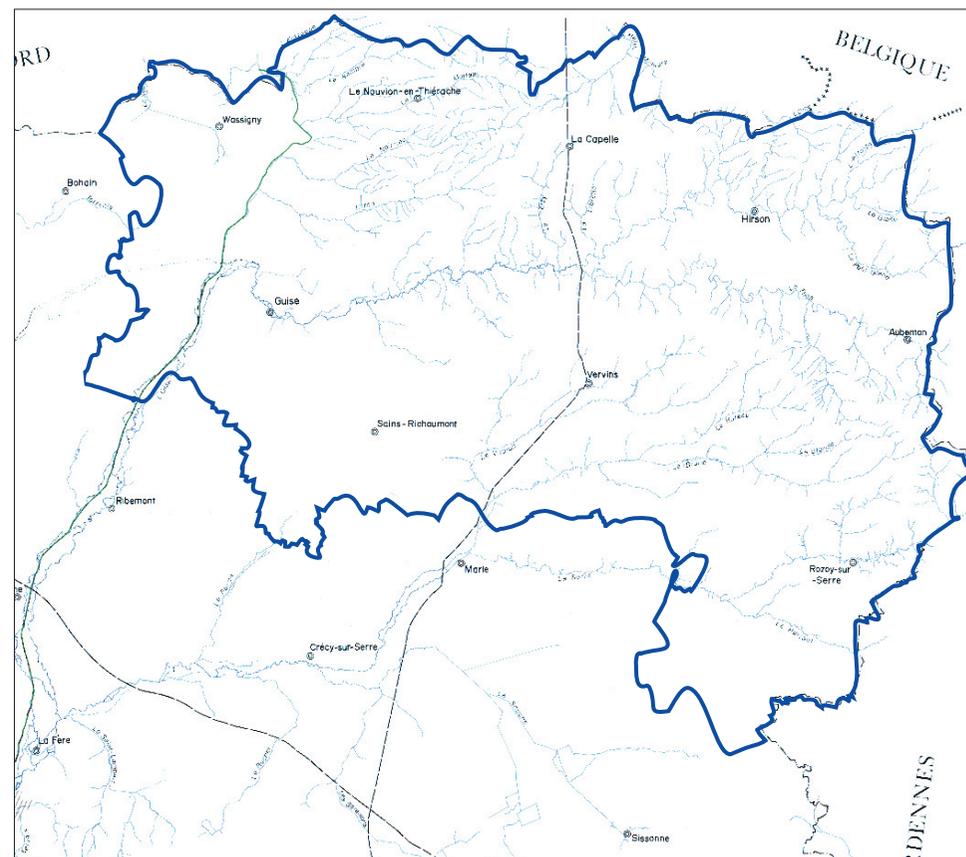
- l'extrémité occidentale du plateau Cambrien du Rocroi,
- la terminaison orientale des coteaux jurassiques formant la ceinture du bassin parisien,
- la limite orientale des plaines crétacées de la Thiérache,
- la bordure méridionale du plateau divarien formant le flanc sud du synclorium de Dinant.

Carte géologique simplifiée du bassin versant Oise Amont :



Le bassin versant de l'Oise-amont couvre en totalité les petites régions naturelles des Ardennes et de Thiérache, et en partie celles du Cambrésis-Vermandois et du Marlois. Il s'étend sur les contreforts du massif ardennais.

Carte du bassin versant Oise Amont :



## 2.1. Caractères géographiques originaux du bassin versant Oise-amont

**Géologie :** les Ardennes marquent la terminaison occidentale du massif calédohercynien, unique zone d’affleurement de terrains paléozoïques en Picardie. Les limites entre la Thiérache et le Marlois/Cambresis/Vermandois correspondent à un des passages entre le domaine de la craie, si présente en Picardie, et les affleurements argilo-marneux des Ardennes.

De tels affleurements sont uniques en Picardie et sont à mettre en correspondance avec les affleurements de Malin dans le Pays de Bray.

L’ensemble du territoire s’inscrit dans le tiers de l’Aisne non couvert de matériaux tertiaires.

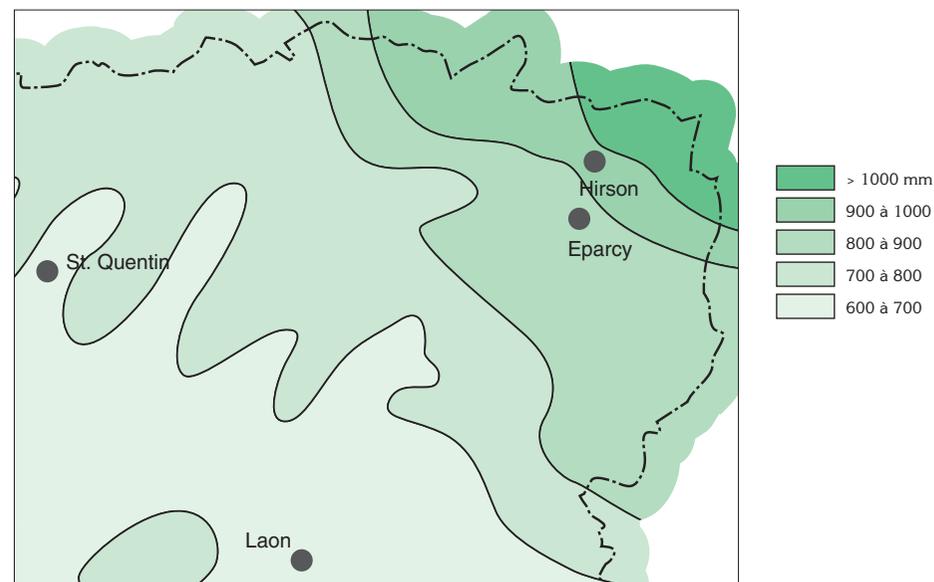
**Relief :** Ardennes et Thiérache comprennent les points les plus hauts de Picardie. Les altitudes atteignent 270 m dans la région d’Hirson et au moins 288 m à la limite de la frontière française, en haute forêt de Saint-Michel.

Le relief se décline sous forme de collines lourdes, de faible amplitude altitudinale découpées par des vallées modérément encaissées mais néanmoins bien marquées.

Ce relief accroche les masses nébuleuses chargées de pluies en provenance de la façade maritime.

**Climat :** la Thiérache est soumise à des conditions mésoclimatiques particulières, submontagnardes et de type médio-européen, souvent très humides, comme en forêt d’Hirson-Saint-Michel, liées à sa situation géographique et à son relief. La pluviosité annuelle est d’environ 1000 mm à Hirson-Saint-Michel et 840 mm à Eparcy.

Carte des précipitations simplifiée du nord de l’Aisne :



**Réseau hydrographique :** Le remplacement progressif de la craie par les couches argileuses sous-jacentes, s’accompagne d’un relèvement du relief et induit dans ces petites régions naturelles une hydrographie particulière, dense, dendritique et marquée par un écoulement plus excessif qu’ailleurs en Picardie.

L’ensemble constitue la tête de bassin versant principal de la vallée de l’Oise, rivière majeure de la région Picardie et du Bassin Parisien.

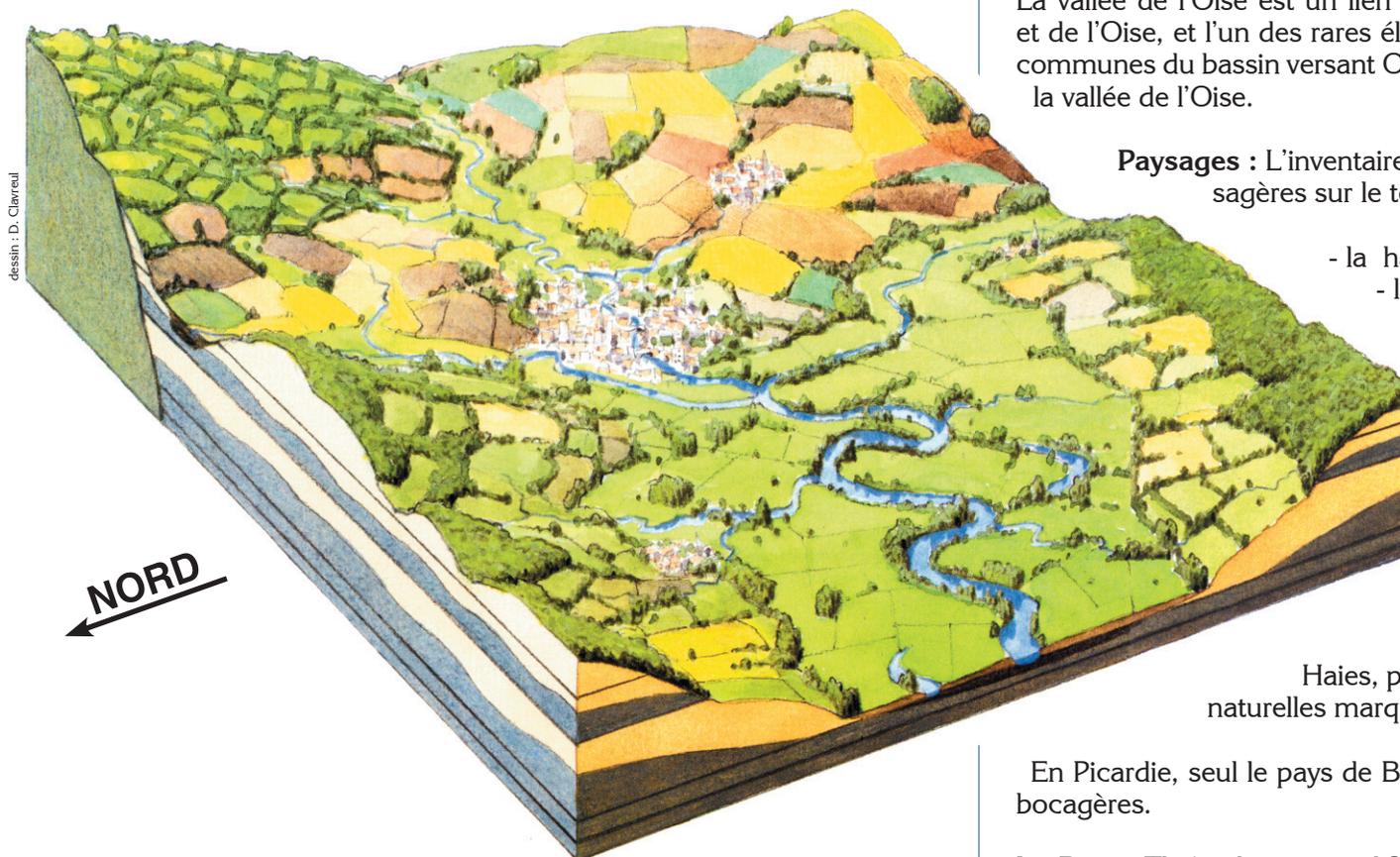
Certains ruisseaux bénéficient encore d’une bonne qualité des eaux. Les eaux sont alcalines et parfois acides en fonction de la nature des roches traversées.



Le Grand Riaux, en forêt domaniale de Saint-Michel.

Photo : O. Baradet

**Bloc diagramme de l'organisation des principales unités paysagères de Thiérache :**



Elles proviennent soit des nombreuses zones de sources et de suintements parsemant les Ardennes, aux faibles capacités aquifères, soit de la Thiérache aux substrats géologiques alcalins.

La forte représentation des «secteurs à truites», zones écologiques du Rhitron est une des caractéristiques les plus remarquables dans le département de l'Aisne et de la région Picardie.

La vallée de l'Oise est un lien organique structurant les territoires de l'Aisne et de l'Oise, et l'un des rares éléments du patrimoine naturel partagés par les communes du bassin versant Oise-amont et les autres communes picardes de la vallée de l'Oise.

**Paysages :** L'inventaire des paysages de l'Aisne identifie 2 unités paysagères sur le territoire étudié :

- la haute Thiérache bocagère, au nord,
- la Basse Thiérache, au sud.

L'inventaire précise que les bocages de Thiérache n'ont été identifiés comme label de patrimoine paysager rural par la conscience collective que récemment, une fois menacés par les mutations agricoles.

Les haies de charmes têtards sont certainement le caractère le plus original du bocage de Thiérache.

Haies, pâtures, mais aussi bois et forêts sont les entités naturelles marquant les paysages de ce territoire.

En Picardie, seul le pays de Bray, dans l'Oise, conserve d'aussi vastes zones bocagères.

La Basse Thiérache est qualifiée de frange de transition paysagère entre la Thiérache et la grande plaine agricole. Le cours de l'Oise marque le passage entre la haute Thiérache bocagère au nord, où se maintient un bocage de caractère, et la Thiérache du sud, où les mutations agricoles ont favorisé un démantèlement et une dénaturé du bocage, ainsi qu'une conversion des prairies en cultures.

## 3. Caractérisation du patrimoine naturel

Le cortège faunistique et floristique du bassin versant Oise-amont renforce les caractéristiques du territoire.

Habitats naturels, flore et faune illustrent bien les influences continentales et sub-montagnardes, ainsi que les conditions oligo-mésotrophes de nombreux milieux, caractéristiques liées à la plus faible extension de la culture intensive sur une part du territoire (haute Thiérache bocagère, fond de vallée..).

Ainsi parmi les habitats naturels, les espèces remarquables régulièrement inventoriées sur les sites proposés pour le réseau Natura 2000 et dans les Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique, se retrouvent un lot d'éléments typiques du bassin versant Oise-amont.

### 3.1. Espèces patrimoniales – rareté et menaces

Le bilan patrimonial par espèce est agencé par groupe taxonomique, des mammifères aux plantes.

Le niveau de connaissance et les listes de références sont différentes d'un groupe taxonomique à un autre. Les oiseaux et les plantes supérieures sont les groupes taxonomiques les mieux connus.

Le tableau ci-contre présente le nombre de taxons par groupe taxonomique utilisé comme référence pour établir ce premier bilan patrimonial.

Nombre de taxons d'intérêt patrimonial sur le bassin versant Oise - amont*	Groupe taxonomique	Nombre de taxons d'intérêt patrimonial en Picardie *	Nombre de taxons en Picardie
7	Mammifères	25	67
36	Oiseaux	86	281
1	Reptiles	5	11
4	Amphibiens	9	16
8	Poissons	18	42
6	Odonates	30	56
141	Flore	743	environ 2000

\*(connus à ce jour)

### Mammifères :

Au moins 7 espèces de mammifères confèrent au bassin versant Oise-amont une valeur régionale. La majorité est liée au milieu forestier.

Parmi ces espèces, quatre sont considérées comme rares en Picardie : le Chat forestier et trois espèces de chauves-souris, le Vespertilion à oreilles échanquées, le Grand Murin et l'Oreillard septentrional.

Les autres espèces sont le Cerf élaphe, le Mulot à gorge jaune et le Muscardin.

Au niveau national, les populations de Vespertilion à oreilles échanquées et de Grand Murin ont été jugées vulnérables.

Au niveau mondial, seules les populations de Vespertilion à oreilles échanquées sont considérées comme vulnérables. Les populations de Muscardin sont jugées quasi-menacées.

Le Vespertilion à oreilles échanquées et le Grand Murin figurent en annexe II et IV de la directive dite «Habitats, Faune, Flore» (directive européenne 92/43/CEE du 21 mai 1992), et méritent dans ce cadre le développement de mesures de conservation.

Milieux forestiers et milieux riches en insectes expliquent la relative richesse en mammifères de ce territoire. La découverte de la présence de la Loutre renforcerait son originalité.



*Le Vespertilion à oreilles échanquées, rare en Europe.*

Photo : O. Bardet

## Oiseaux :

Au moins 36 espèces d'oiseaux nicheuses (de manière régulière ou occasionnelle) de haute valeur patrimoniale ont été inventoriées sur le bassin versant Oise-amont. Cela représente plus du tiers du nombre de taxons déterminants pour la Picardie.

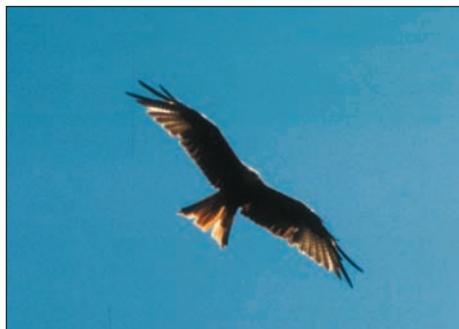


Photo : O. Barédet

*Le Milan Royal a peut-être déjà disparu de la Thiérache.*

La Thiérache constitue d'ailleurs le seul site de reproduction connu en Picardie pour le Milan royal, le Cincle plongeur et la Gélिनotte des bois.

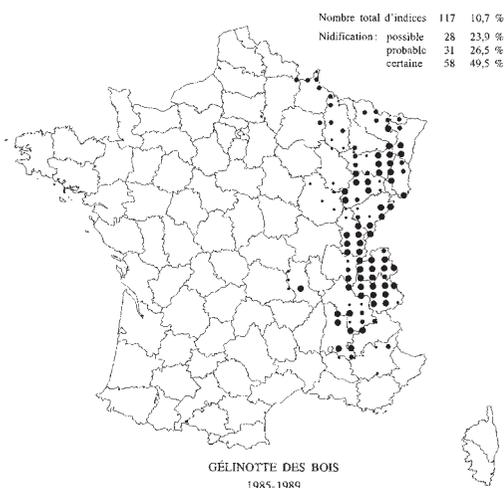
- 5 espèces très rares en Picardie
- la Sarcelle d'hiver,
- le Courlis cendré,
- le Torcol fourmilier,
- la Bécassine des marais,
- la Marouette ponctuée.

La présence de 4 espèces de zones humides souligne notamment l'importance patrimoniale de la vallée de l'Oise, qui accueille également une grande part des espèces d'Oiseaux inscrites à l'annexe I de la directive européenne dite "Oiseaux".

- 6 espèces rares en Picardie :
- le Canard souchet,
- l'Engoulevent d'Europe,
- le Râle des Genêts,

Plus précisément, se trouvent parmi ce lot d'espèces :

- 6 espèces exceptionnelles en Picardie :
- le Chevalier guignette,
- le Milan noir,
- le Milan royal,
- la Huppe fasciée,
- le Cincle plongeur,
- la Gélिनotte des bois.



- le Grimpereau des bois,
- l'Autour des Palombes,
- la Pie-grièche grise.

En terme de menaces, sont dénombrées :

- 27 espèces figurant à la liste rouge régionale,
- 17 espèces figurant à la liste rouge nationale,
- 14 espèces vulnérables ou en déclin au niveau européen,
- 2 espèces de la liste rouge mondiale, le Milan royal et le Râle des genêts.

Au niveau régional, 8 espèces présentes sur le bassin versant Oise-amont sont en danger :

- la Bécassine des marais, la Marouette ponctuée et le Râle des genêts, également en danger au niveau national. Ces espèces nichent occasionnellement sur le bassin versant Oise-amont.

- le Milan royal, le Courlis cendré, la Huppe fasciée, le Pic noir et la Pie-grièche grise.

- 7 espèces présentent des populations vulnérables :

- l'Engoulevent d'Europe,
- l'Hypolaïs icterine,
- la Chouette chevêche,
- le Torcol fourmilier,
- le Cincle plongeur,
- le Rouge queue à front blanc,
- le Tarier des prés.

Le bassin versant Oise-amont abrite ainsi 50 % des espèces en danger ou vulnérables en Picardie. Ce chiffre considérable souligne le rôle que peut jouer ce territoire pour la conservation de l'avifaune picarde, notamment grâce au maintien du bocage, de prairies humides et d'une gestion forestière respectueuse du patrimoine présent.



Photo : Y. Corbeaux

*L'Engoulevent d'Europe niche parfois dans les clairières forestières.*

Une partie du territoire, les forêts de Thiérache (regroupant les forêts de Trelon, Fourmies, d'Hirson et de Saint-Michel), a été identifiée comme une Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux au niveau européen.

Au moins 6 espèces d'oiseaux nicheuses inventoriées sur le bassin versant Oise-amont figurent à l'Annexe I de la directive dite «Oiseaux» (directive européenne n° 79/409 du 6 avril 1979). De nombreux migrateurs et hivernants sont également concernés par cette directive. Ainsi, la Grande aigrette, l'Aigrette garzette, la Cigogne blanche, la Cigogne noire et la Grue cendrée sont régulièrement observées dans la vallée de l'Oise. Ces observations illustrent le rôle de corridor écologique et d'axe migratoire assurés par cette vallée.



Photo : Ph. Salaine

*Le Râle des Genêts, une espèce exceptionnelle, chante la nuit dans les prairies de la vallée de l'Oise.*

### **Reptiles :**

Seules deux espèces ont pour l'instant été identifiées parmi les espèces déterminantes. Il s'agit de la Vipère péliade et de la Coronelle lisse, espèces rares en Picardie.

La relative pauvreté en reptiles du territoire est sans nul doute liée au climat froid et humide peu favorable au développement de ce groupe taxonomique.

### **Amphibiens :**

Parmi les amphibiens, 5 espèces d'intérêt patrimonial déterminant, soit environ 55 % des espèces déterminantes en Picardie, ont été recensées sur le territoire du bassin versant Oise-amont :

- une espèce très rare, le Pélodyte ponctué,
- deux espèces rares, le Triton crêté et la Rainette verte,
- une espèce assez rare, le Triton ponctué,
- et une espèce peu commune, le Triton alpestre.

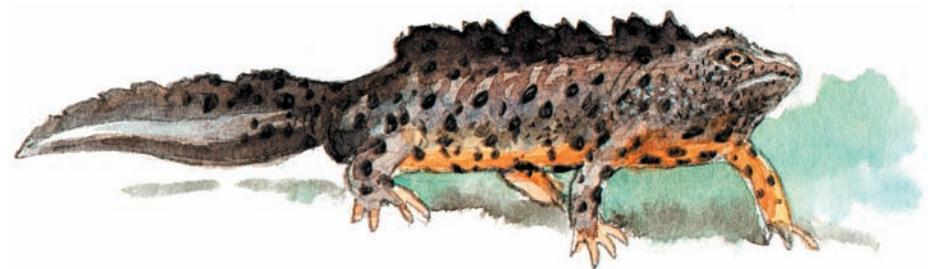
Les niveaux de rareté concernent la région Picardie.

Parmi ces espèces, quatre espèces présentent des populations vulnérables au niveau national : le Pélodyte ponctué, la Rainette verte, le Triton crêté et le Triton alpestre.

Les populations de Triton crêté sont également vulnérables au niveau mondial et figure à ce titre à la liste rouge des espèces menacées dans le monde et à l'annexe II de la directive "Habitats, Faune, Flore".

Il est probable que la situation septentrionale du territoire limite le nombre d'Amphibiens présents.

Les populations des espèces citées en référence sont souvent nombreuses et plutôt inféodées, sur le territoire concerné, aux secteurs de bocage et de prairies humides, où se maintiennent quelques pièces d'eau.



dessin : D. Clavreul

*Le Triton crêté se trouve dans les mares bocagères.*

## Poissons :

La richesse en espèces de poissons est ici exceptionnelle pour la Picardie. 2/3 des espèces d'intérêt patrimonial déterminantes en Picardie sont présentes sur ce territoire, soit 11 espèces sur 18.

Les populations de 5 de ces espèces sont jugées vulnérables au niveau national :

- le Brochet,
- la Loche de rivière,
- l'Anguille,
- la Bouvière,
- et la Lote de rivière.

Six espèces bénéficient d'une protection réglementaire au niveau national :

- la Lamproie de Planer,
- la Truite de rivière,
- le Brochet,
- la Vandoise,
- la Bouvière,
- et la Loche de rivière.



Photo : G. Lenzy

*La Truite témoigne de la qualité des eaux et de l'état du substrat des ruisseaux.*

Cinq espèces sont citées en annexe de la directive dite "Habitats, Faune, Flore", et méritent la prise de mesure de conservation au niveau européen :

- la Lamproie de Planer,
- la Loche de rivière,
- le Chabot,
- la Bouvière,
- et le Barbeau fluviatile.

Au niveau mondial, les populations de la Lamproie de Planer sont quasi-menacées. A ce titre, l'espèce figure à la liste rouge mondiale des espèces menacées.

Bonne qualité des eaux et conservation de rivières et de ruisseaux du «rhitron» expliquent cette richesse piscicole, exceptionnelle en Picardie.

La qualité du réseau hydrographique de Thiérache est ainsi soulignée une nouvelle fois.

## Odonates :

Le nombre d'espèces d'Odonates remarquables du bassin versant Oise-amont est probablement sous-estimé. 7 espèces sont d'ores et déjà connues.

4 espèces sont exceptionnelles en Picardie : l'Agrion nain, le Gomphe vulgaire, la Cordulie à deux taches et la Cordulie métallique. L'Agrion nain n'est connu que de deux localités dans l'Aisne. La présence marquée de la Cordulie métallique est un des éléments les plus originaux de la faune de Thiérache. Le Gomphe vulgaire est un excellent indicateur de la qualité des grands cours d'eau.



Photo : O. Bardet

*L'Agrion nain, présent en deux localités de l'Aisne seulement.*

1 espèce, le Cordulégastre annelé, est rare en Picardie. Là encore, sa présence marquée est une des caractéristiques des ruisseaux de la Thiérache.

5 espèces figurent sur la liste rouge régionale :

- le Caloptéryx vierge,
- le Cordulégastre annelé,
- le Gomphe vulgaire,
- la Cordulie à deux taches,
- et la Cordulie métallique.

La présence de nombreux ruisseaux, aux eaux de bonne qualité, dont certains subissent un climat submontagnard explique aisément la composition de ce cortège faunistique si original pour la Picardie et pour l'Aisne.

*Le Gomphe vulgaire est attaché aux rivières de bonne qualité comme l'Oise.*



Photo : O. Bardet

### **Flore :**

La flore remarquable du bassin versant Oise-amont compte au moins 141 espèces, soit environ 17 % de la flore remarquable de Picardie.

Parmi ces espèces, 26 bénéficient d'une protection réglementaire régionale et 7 d'une réglementation sur les cueillettes.

Parmi les 26 espèces de plantes protégées par la loi,

- 12 espèces sont directement liées au milieu forestier, et caractérisent plutôt des forêts fraîches fortement arrosées :

- la Laïche blanchâtre caractérise les franges de forêts tourbeuses sur sols acides,
- la Laïche lisse est très menacée aujourd'hui et ne subsiste plus que dans quelques layons forestiers humides,
- la Dorine à feuilles alternes et la Dorine à feuilles opposées se développent au niveau des suintements et des petits ruisseaux forestiers,
- la Circée intermédiaire est une plante des forêts de montagne,
- la Prêle des forêts ponctuent les layons forestiers humides des grandes forêts,
- la Lathrée écaillée peut abonder dans certains vallons ombragés,
- la Nivéole printanière caractérise les bois humides,
- l'Oréoptéride des montagnes est une espèce des forêts humides de montagne installées sur sol acide,
- la Raiponce noire est présente dans quelques bois et prairies de fauche du département de l'Aisne,
- l'Orme lisse borne les grandes vallées alluviales,
- la Violette des marais se rencontre dans les tourbières et les bois tourbeux de la Thiérache primaire.

- 7 espèces sont liées aux zones humides de diverses natures :

- le Dactylhorize couleur de chair est une orchidée des prés et prairies sur tourbes,
- l'Elatine à six étamines colonise le bord des étangs oligotrophes et elle a pratiquement disparu du nord de la France,
- l'Eléocharide épingle forme de petits herbiers gazonnant le long des rives de certains étangs,
- la Linaigrette à feuilles étroites est typique des milieux tourbeux acides,
- la Gagée des bois a colonisé les rives sableuses ou graveleuses de certains ruisseaux,
- la Sénéçon des marais est une plante des roselières des grandes vallées,
- la Stellaire des marais est une petite espèce des végétations des grandes tourbières alcalines,

- la Véronique à écussons se maintient dans les prairies inondables.
- 5 espèces sont liées aux pelouses et aux pré-bois calcicoles :
  - le Coeloglosse vert ne subsiste plus que sur quelques coteaux calcaires de la région,
  - l'Inule à feuilles de saule est une espèce des lisières et des pré-bois calcicoles,
  - l'Ophioglosse commune, encore appelée Ophioglosse langue de serpent à cause de son allure générale, est une petite fougère des prairies, mais peut trouver refuge sur certaines pelouses fraîches,
  - la Sésélière bleuâtre est adaptée à la fixation des éboulis calcaires subissant un climat assez froid,
  - le Sisymbre couché, plus discret que la Sésélière, est une autre espèce des éboulis crayeux.
- enfin, 2 espèces peuvent être associées aux landes :
  - le Gaillet des rochers, qui est une espèce des landes et des forêts claires sur sols acides,
  - et la Violette des chiens, qui est le plus souvent liée aujourd'hui à des landes relictuelles.

2 espèces sont protégées sur l'ensemble du territoire national, la Gagée des bois et le Sisymbre couché. Ce dernier est également à protéger au niveau européen.

Parmi les 141 espèces remarquables identifiées, sont dénombrées :

- en terme de rareté en Picardie :
  - 22 espèces exceptionnelles,
  - 24 espèces très rares,
  - 27 espèces rares,
  - et 53 espèces assez rares,
- en terme de menaces en Picardie :
  - 12 espèces sont en danger,
  - 34 espèces présentent des populations vulnérables.

Ainsi l'Ache inondée, la Baldellie à feuilles de renoncule, la Laïche blanchâtre, le Coeloglosse vert, le Dactylhorize taché, l'Eléocharide épingle, le Liondent des éboulis, le Phégoptéride polypode, la Raiponce noire, la Scorsonère humble, la Scutellaire naine, et la Violette des marais sont menacées de disparition.

En Picardie, le Sceau de Salomon verticillé, le Phégoptéride polypode, la Gagée jaune, redécouverte récemment, ne sont présents que sur le territoire du bassin versant Oise-amont.

Ces espèces méritent à ce titre la mise en place de plan spécifique de conservation.

De plus, le bassin versant Oise-amont abrite les plus belles populations picardes de Nivéoles printanières, de Dorines à feuilles alternes, de Dorines à feuilles opposées, de Clandestine écaillée, de Raiponce noire, de Renouée bistorte, de Jonquille, et de Sénégon de Fuchs.

### **Autres groupes taxonomiques :**

L'utilisation des autres groupes taxonomiques pour l'établissement d'un bilan patrimonial demeure délicate étant donné l'état actuel des connaissances sur ceux-ci et la difficulté de trouver des éléments de référence ou de comparaison.

Cependant quelques données existent :

- concernant les lépidoptères, au moins 26 espèces déterminantes pour les Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique ont été inventoriées sur le territoire du bassin versant Oise-amont,
- concernant les insectes aquatiques, le calcul d'indices biotiques généraux et quelques prospections complémentaires ont démontré la diversité et la richesse des cortèges faunistiques du Ton, du Gland, et de la rivière Oise entre Guise et Etréaupont,

- concernant les mousses (bryophytes), la présence d'espèces exceptionnelles pour la Picardie est déjà signalée. Par exemple, la seule population connue à ce jour en Picardie de l'espèce *Hookeria lucens* se trouve en Thiérache.
- concernant les orthoptères, au moins une espèce déterminante a été identifiée, le Criquet ensanglanté, espèce inféodée aux prairies humides.



Photo : O. Bardet

*Le Criquet ensanglanté est l'une des espèces typique des prés humides.*

### 3.2. Habitats naturels et espèces

Un habitat naturel ou semi-naturel est caractérisé par la présence de cortèges d'espèces végétales et animales typiques des conditions écologiques, géographiques et socio-économiques agissant sur cet habitat.

La mise en œuvre sur le terrain de mesures de valorisation et de gestion des éléments du patrimoine naturel dépasse le plus souvent la gestion de populations d'espèces pour aborder la gestion de milieu naturel, de sites et de territoires, supports de la biodiversité.

Conservation de la biodiversité et gestion de l'espace sont donc intimement liées ; elles ont une histoire commune associée à l'évolution des modes d'exploitation et de valorisation des territoires.

Ainsi, les difficultés à valoriser économiquement un certain nombre de milieux naturels, tels que les vallons encaissés ou les terres très argileuses de la haute Thiérache, le maintien de pratiques herbagères, ainsi que l'attachement culturel au bocage, ou la volonté de revaloriser un réseau hydrographique à haute valeur halieutique sont autant de raisons qui expliquent la conservation d'habitats naturels et de cortèges d'espèces remarquables.

A l'occasion de l'inventaire préalable des sites proposés pour le réseau Natura 2000, réseau de sites naturels européen destiné à la conservation de la biodiversité, près de 27 types d'habitats naturels à préserver en Europe ont été inventoriés sur le bassin versant Oise-amont.

Parmi ces 27 types d'habitats naturels, sont dénombrés :

- 11 types d'habitats forestiers,
- 9 types d'habitats prairiaux (prairies humides à fraîches),
- 2 types d'habitats de landes, devenues relictuelles sur le territoire,
- 5 types d'habitats pelousaires, concentrés le long des bords de l'Oise et occupant de faibles surfaces,
- 4 types d'habitats aquatiques
- et les cours d'eau (habitats d'espèces poissons : Lamproie de Planer, Loche de rivière, Chabot, Bouvière, et Barbeau fluviatile).

A cette première liste d'habitats naturels, il convient d'ajouter le bocage et les vallées inondables, habitats de nombreuses espèces d'oiseaux menacées au niveau européen.

On obtient ainsi un panorama assez complet des différents types d'habitats naturels sur le bassin versant Oise-Amont.

Chacun de ces types d'habitats est présenté dans les pages qui suivent. Les éléments les plus typiques du patrimoine naturel qui leur sont liés sont mis en exergue. Dans tous les cas, cette présentation ne peut être qu'une première approche et ne se veut pas exhaustive.

### 3.2.1. Les forêts de Thiérache et des ses abords

Forêts secondaires issues de la grande forêt d'Arrouaise, îlots de forêt primitive, les forêts du bassin versant Oise-amont présentent en de nombreux endroits des végétations uniques en Picardie et fortement menacées en Europe.

Végétations de transition, les groupements végétaux forestiers se déclinent en différents types d'ouest en est, de l'atlantique au continental, du tempéré au submontagnard humide, en plusieurs séries d'expressions végétales



Parterre de Jonquilles en Forêt d'Andigny.

Photo : O. Bardet

### Un ensemble de groupements forestiers exceptionnel

A l'ouest, se trouve en rive droite de l'Oise, la forêt d'Andigny, vaste ensemble forestier du Vermandois, installé en plaine et présentant encore de nombreuses végétations à caractère atlantique bien marqué.

La Chênaie-charmaie mésophile à Jonquille et à Jacinthe trouve en ces lieux parmi ses plus belles expressions.

La Chênaie-bétulaie acidiphile développée sur des sols oligotrophes, l'Aulnaie-frênaie à grandes herbes et l'Aulnaie-bétulaie à sphaignes y sont peu développées. La représentation de ce type de boisements s'accroît nettement en progressant vers l'est du département, principalement en raison du changement de la qualité des sols et des substrats géologiques sous-jacents.

Globalement, l'Erablière de pente, habitat naturel fortement menacé en Europe, est peut-être le groupement forestier présentant le plus grand intérêt patrimonial de la partie occidentale du territoire. Elle apparaît dès le Bois de Lesquielles-Saint-Germain et s'étend le long des bords de l'Oise autour de Guise.

En ces endroits, les plantes à caractère montagnard peuvent être déjà nombreuses dans ce groupement riche en fougère. Le cortège comprend le Sureau à grappes, l'Anémone fausse-renoncule, le Polystic à aiguillons et la Corydale solide.

La transition vers des groupements plus montagnards se retrouvent encore le long des vallées de l'Iron et d'Hanappes.

Le basculement vers des groupements plus nettement montagnards et continentaux s'opère au niveau de Lavaqueresses. Jusqu'à Etréaupont, le cortège d'espèces montagnardes est notamment enrichie de l'apparition de la Raiponce noire, du Sénéçon alpestre, et de la Renouée bistorte, le long de la vallée de l'Oise jusqu'à Beauvoise.



L'Anémone fausse-renoncule est rare en Picardie.

Photo : O. Bardet

A partir d'Etréaupont, les compositions végétales forestières acquièrent des caractéristiques plus ardennaises, et témoignent d'un changement de substrat géologique, remarquablement illustré par la fréquence de plus en plus élevée de la Luzule blanchâtre, largement développée dans les forêts d'Hirson et de Saint-Michel.



Photo : O. Bardet

*La Nivéole printanière est en limite ouest d'aire de répartition en Picardie.*

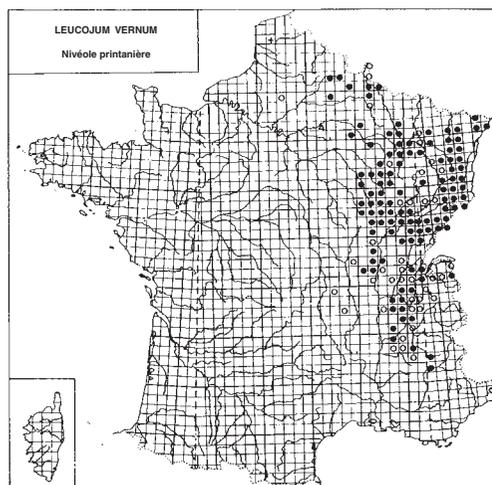
La limite nord-est quasi absolue de la répartition de la Jacinthe est atteinte en ces lieux.

Les cortèges d'espèces végétales à caractères montagnards sont à cette extrémité particulièrement complets et diversifiés, ce qui est exceptionnel dans un secteur de plateaux de faibles altitudes (maximum proche de 300 m).

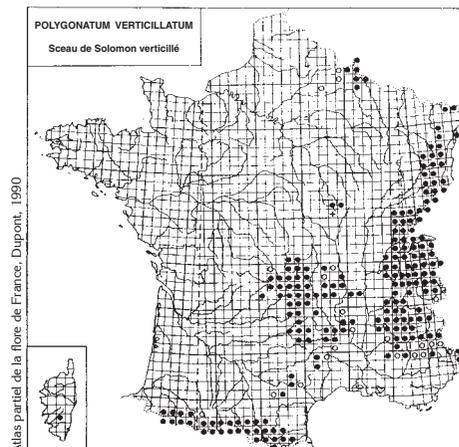
Des espèces telles que le Sceau de Salomon verticillé et le Phégoptéride poly-pode trouvent ici leurs seules populations picardes.

De fait, le type de végétation le plus original est la Hêtraie-chênaie montagnarde médio-européenne à Luzules blanchâtre. Il n'est rencontré nulle part ailleurs en Picardie et est considéré aujourd'hui, au même titre que les érablières de pente, très menacé en Europe.

La Chênaie-charmaie occupe de moins vastes surfaces et subit l'influence d'un climat de plus en plus frais. De fait, de l'ouest à l'est, la composition floristique évolue ; la présence de la Nivéole printanière et de la Clandestine écailleuse s'accroît.



Atlas partiel de la flore de France, Dupont, 1990



Atlas partiel de la flore de France, Dupont, 1990

## Des boisements frais à humides remarquables

L'Aulnaie-frênaie alluviales à Stellaire des bois, développée en Thiérache pré-ardennaise, en particulier au niveau des vallées de l'Oise, de l'Artoise et du Gland, héberge de nombreuses espèces rares à tendances continentales, telles que la Circée intermédiaire, en Forêt d'Hirson-Saint-Michel, et la Rai-ponce en épi.

Cette végétation, rare en Europe, figurent parmi les habitats naturels à préserver dans le cadre de l'application de la directive "Habitats, Faune, Flore".

La Nivéole printanière est présente au sein des Aulnaie-frênaias alluviales qui longent la vallée de l'Oise et les autres rivières de Thiérache.

Autres boisements humides, les Aulnaias et les Aulnaias-bétulaies à sphaignes, souvent dispersées dans les massifs forestiers, hébergent comme les Aulnaias-frênaias alluviales, un cortège d'espèces remarquables, rarement aussi complet ailleurs en Picardie.

La Prêle des forêts, la Scutellaire naine, la Violette des marais, la Laïche lisse, la Laïche blanchâtre, toutes, espèces végétales protégées par la loi en Picardie, figurent parmi ce cortège.

Enfin, le maintien sur les terrasses de fragments de forêt alluviale à Orme lisse, espèce également protégée par la loi, demeure remarquable car ce milieu est en voie de raréfaction dans tout l'ouest de l'Europe.



Photo : O. Bardet

*Les sphaignes se développent en petites buttes compactes le long des ruisselets de la forêt de Saint-Michel.*

## Les boisements et la faune

L'importance de la couverture forestière, la forte représentation de feuillus et la conservation de "vieilles forêts" ont permis le maintien de mammifères, mais surtout d'oiseaux tout à fait exceptionnels en Picardie.

La Rouge-queue à front blanc, le Grimpereau des bois, le Pic mar, le Pic noir, comptent parmi les espèces affectionnant les vieux arbres. La présence de la Gélinotte des bois est liée au climat particuliers de certains sous-bois.

L'ensemble du cortège avifaunistique souligne le caractère médio-européen de cette faune forestière.

Globalement, plus d'un tiers des habitats naturels remarquables du territoire, plus de la moitié des espèces déterminantes de mammifère et près de la moitié des espèces végétales exceptionnelles de Picardie présentes sur le bassin versant Oise-amont sont étroitement liées au milieu forestier.

Ceci met en exergue l'importance de la gestion forestière dans la conservation du patrimoine naturel de ce territoire. Des exemples de gestion adaptée en futaie jardinée existent notamment en Forêt de Nouvion et mériteraient plus de promotion.

### 3.2.2. Les prairies

Il est possible d'identifier dans le bassin versant Oise-amont trois principaux types de prairies, en fonction de leur localisation, de leur qualité et de leur vulnérabilité.

Les prairies les mieux préservées et probablement les moins menacées occupent le lit majeur des cours d'eau et des rivières. Ce sont le plus souvent des prairies humides alluviales.

Le réseau des prairies de l'Oise héberge encore de nombreuses espèces d'oiseaux nicheurs, tels que le Râle des genêts, menacé au niveau mondial, le Courlis cendré, le Vanneau huppé ou le Tarier d'Europe, caractéristiques des grands systèmes alluviaux du nord et de l'est de la France.

De plus, le fond de vallée reste un des derniers endroits où l'évolution des



Photo : O. Bardet

La Vallée de l'Oise à Malzy.

composition végétale, passant progressivement des influences climatiques orientales sub-montagnardes et continentales aux influences occidentales atlantiques, est encore aisément lisible.

Le rôle de corridor écologique assuré par la vallée de l'Oise est ainsi doublement illustré.

Plus généralement, les prairies alluviales remplissent de nombreuses fonctions écologiques liées à la vie des cours d'eau : renforcement de leurs valeurs cynégétique et halieutiques, zone de frayères, régulation de la charge sédimentaire, zones d'expansion des crues, vocation paysagère...

D'autres prairies humides, en général pâturées, sont liées aux derniers secteurs importants de bocages, tous situés au nord du cours de la rivière Oise. Les bocages de Landouzy et de Besmont, et ceux situés près de Lerzy sont associés à un réseau de mares et de haies particulièrement bien conservé.

Ces prairies sont menacées par la reconversion de l'élevage en cultures et par la mutation des pratiques d'élevage. C'est pourquoi, les dernières prairies humides associées aux mailles bocagères et abritant encore des cortèges d'espèces caractéristiques présentent un double intérêt, écologique et bio-éthnologique, et méritent la mise en œuvre rapide de mesures de conservation adaptées.

Enfin, les prairies les plus menacées sont les prairies maigres de fauche de basses altitudes dont les derniers exemples sont visibles au sein des bocages du Franc-Bertin. Elles aussi sont les témoins de pratiques en voie de disparition. Elles abritent les quelques rares exemples de prairies continentales à Alchémille vert-jaunâtre du département de l'Aisne et de la Région Picardie.

Parmi les différents types de prairies remarquables, peuvent être distinguées plus finement :

- des prairies humides à Succise des prés et Sélin des prés,
- des prairies humides à Populage des marais,
- des prairies fraîches à Renouée bistorte à caractère sub-montagnard, dont la composition végétale très originale est proche du Polygono-Trisetion, montagnard et continental,
- des prairies de fauche à Fromental,
- et en marge des véritables prairies, quelques formes de bas-marais tourbeux à caractère acidophile bien marqué, souvent intra-forestiers.

Le Criquet ensanglanté est une des espèces d'invertébrés inféodées à ce type de végétation. Il est rare en Picardie et peut servir d'indicateur biologique de qualité.



Photo : O. Bardet

*La Myrtille témoigne souvent de l'existence passé de Landes.*

### 3.2.3. Les Landes

Il semble que certaines parties des plateaux de Thiérache aient été couvertes de landes à une époque plus ancienne. Il ne subsiste plus guère de traces de cette occupation, car les landes ont été remplacées dès que les progrès de l'agriculture l'ont permis.

Les dernières landes d'intérêt patrimonial connues à ce jour se trouvent en Forêt d'Andigny et en Forêt d'Hirson. Toujours en situation intra-forestière, elles sont aujourd'hui menacées de disparition.

Les fragments de landes humides à Bruyère à quatre angles, décrites il y a quelques années, n'ont pas été revus récemment et pourraient déjà avoir disparu.

Seules subsistent quelques surfaces de landes à Myrtille et à Bruyère commune. Très menacées en Europe et quasiment disparues sur le bassin versant Oise-amont, ces landes mériteraient la prise de mesures de conservation rapide. Des essais de restauration à partir des landes d'un moindre intérêt patrimonial, landes à Fougère grand-aigle et à Molinie bleuâtre pourraient être tentés.

### 3.2.4. Les pelouses

Comme les landes, les pelouses ont considérablement régressé en Picardie avec le déclin des systèmes de pâturage ovin. Les dernières pelouses, localisées dans la partie ouest du territoire, se sont fortement embroussaillées (voir par exemple les pelouses le long de l'Iron) ; leur valeur patrimoniale demeure exceptionnelle.

Un réseau de sept coteaux calcaires subsistent encore le long de la vallée de l'Oise et de ses affluents entre Origny et Guise.

Plus au sud, l'ancienne exploitation de phosphate du mont des Combles, près de Faucauzy, a été progressivement recolonisée par des groupements végétaux d'éboulis, de pelouses et de pré-bois calcicole.



Photo : O. Bardet

*La végétation des éboulis des coteaux de la vallée de l'Oise présente des affinités fortes avec les éboulis montagnards.*

Ces sites hébergent une flore submontagnarde relictuelle, riche en orchidées, présentant des espèces thermophiles et des espèces d'éboulis très originales pour la région et le nord de la France.



*Le Braya couché est devenu rarissime en Europe.*

Ils abritent la seule espèce végétale à protéger au niveau européen présente sur le bassin versant Oise-amont : le Braya couché. Ils sont aussi le dernier refuge d'espèces que l'on retrouve habituellement dans les prairies humides, telle la petite fougère Ophioglosse Langue de serpent.

Enfin, la présence locale de peuplements du Buis à l'état spontané est une curiosité phytogéographique et offre un paysage typique des groupements thermophiles.

Il a été proposé que l'ensemble soit intégré au futur réseau européen Natura 2000 pour la conservation de la biodiversité en Europe, et devrait bénéficier, dans ce cadre, de mesures de préservation et de gestion adaptées.

### **3.2.5. Les milieux aquatiques et les cours d'eau**

Vallée de l'Oise et Thiérache du nord concentrent les milieux aquatiques et les cours d'eau les mieux préservés et les plus caractéristiques du bassin versant Oise-amont, même si le cours amont de la rivière Oise jusqu'à Etréaupont est assez dégradé.

En comparaison, le bassin de la Serre apparaît beaucoup moins bien loti. En particulier, les activités agricoles organisées autour de la culture de vente, semblent avoir largement contribué à la dégradation de la qualité globale des eaux.

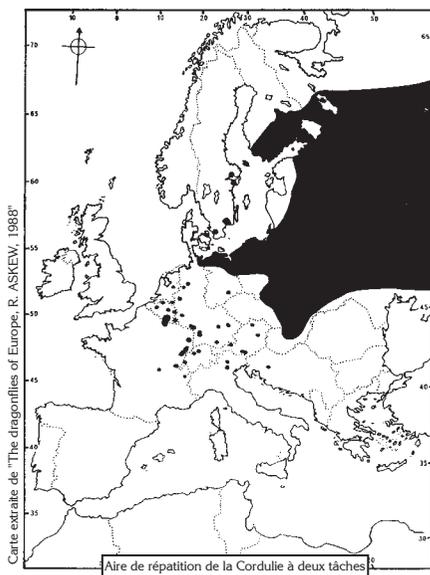
L'ensemble de la Thiérache constitue un espace de développement halieutique tout à fait exceptionnel à l'échelle de la Picardie. L'ampleur du réseau des cours d'eau de première catégorie, zone à truite, en est une illustration.



### **La haute Thiérache bocagère**

Insérés en Forêt d'Hirson, les étangs de la Lobiette et de la Neuve Forge présentent les dernières séquences de ceintures amphibies mésotrophes acidoclines du nord de la France. Ils n'ont pas d'équivalents dans tous le bassin versant.

A l'extrême nord-est du territoire, le Petit Gland, qui prend sa source dans le massif Primaire du Cambrien situé dans le département des Ardennes, constitue une autre originalité. Il est un des très rares cours d'eau picards à présenter des eaux acides et de bonne qualité.



Les eaux acides provenant des Ardennes sont d'ailleurs progressivement neutralisées lors de leur passage, en Picardie, sur les alluvions modernes situés au contact des calcaires du Bajocien et du Bathonien.

Certains plans d'eau sont fréquentés par une petite population de Cordulia à deux taches, odonate de l'Europe continentale et nordique très rare en Picardie.

Le Petit Gland, le Gland et le Ton présentent des fonds graveleux ou caillouteux qui fournissent des microhabitats diversifiés favorables à certains animaux aquatiques devenus rares en Picardie (Trichoptères, Ephéméroptères et Plécoptères).

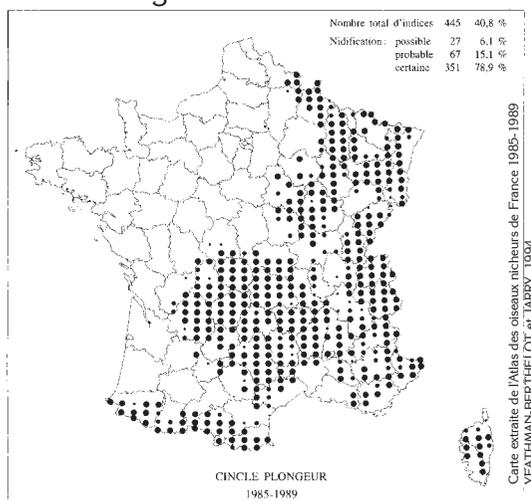
Qualité d'habitats, qualité de l'eau, nourriture en quantité (nombreux invertébrés) expliquent notamment la présence marquée de la Truite, du Goujon et du Chabot, qui caractérisent ces cours d'eau.

La myriade de petits ruisselets à caractère montagnard et torrentueux bénéficie de la même qualité des eaux. Les ruisseaux forestiers les plus intéressants véhiculent effectivement des eaux froides, peu polluées, bien oxygénées, suivant un débit assez constant. Leurs fonds sont aussi graveleux ou caillouteux.

Le long de ces ruisseaux se trouvent des niveaux de suintements favorisant le maintien des bourbiers et des banquettes humides où se développent les remarquables populations de Doradilles à feuilles opposées et de Doradilles à feuilles alternées.

Le Cincle plongeur est l'oiseau typique de ces ruisseaux submontagnards.

En forêt d'Hirson et de Saint-Michel, la présence de l'éphémère *Epeodes sylvicola* caractérise bien



le milieu, dans la mesure où cette espèce se rencontre plus souvent dans les rivières torrentueuses (Ardennes, Vosges, Morvan, ...).

### La Haute vallée de l'Oise

De la confluence du Ton jusqu'à Hirson, la haute vallée de l'Oise, rassemble une mosaïque de milieux humides de qualité telle, que le site a été proposé pour la constitution du réseau écologique européen Natura 2000.

Banquettes alluvionnaires, bras morts, mares, méandres, eaux vives riches en herbiers à Renoncule flottante, structurent et ponctuent les prairies alluviales, et confèrent à l'ensemble de la zone humide une fonctionnalité originale et de grande valeur, en offrant aux populations locales et aux nombreuses espèces animales et végétales un milieu de vie diversifié mais fragile.

Cette organisation du fond de vallée, encore bien préservée, est cependant de plus en plus menacée par des modes d'aménagement du territoire qui visent à simplifier les éléments structurants des paysages et des espaces ruraux.

La qualité des eaux et la succession des zones de vases et de graviers du cours de l'Oise permettent à des espèces de Poissons particulièrement menacés en Europe de trouver de précieux refuges en ces lieux. Le Chabot, la Lamproie de Planer, la Lotte de rivière, la Loche de rivière, et la Vandoise présents en Thiérache, ont par ailleurs subi en Europe une forte régression d'effectifs ou de leur aire de répartition.

Cependant, cette diversité en espèces de poissons, associant des espèces de la zone à truite et des espèces des zones à brème signale une certaine altération du peuplement et des caractères originels de ce secteur.

### 3.2.6. Le Bocage

Les systèmes bocagers de Lerzy, et de Landouzy et Besmont sont les mieux conservés de Thiérache, et probablement de Picardie.

Le maintien de haies de charme et de végétation prairiale mésotrophe à caractère submontagnard leur confère toute leur originalité.

La conservation d'un maillage de haies denses et serrées, de pratiques agricoles extensives et de vieux arbres est à l'origine de leurs richesses écologiques. L'existence de mares complète encore celles-ci en permettant la préservation des populations d'amphibiens.

La richesse écologique du bocage de Thiérache est soulignée par le maintien de populations d'espèces d'oiseaux remarquables : la Huppe fasciée, la Pie-grièche écorcheuse, la Pie-grièche grise, ou bien encore, le Tarier d'Europe ou la Chouette chevêche, cette dernière étant peut-être plus inféodée aux prés vergers.

Les peuplements d'oiseaux et d'Amphibiens peuvent ainsi être utilisés comme de précieux indicateurs de la qualité du bocage.



Photo : B. Couvreur

*Paysage bocager à Chigny.*

## **Premières bases pour une stratégie de valorisation du patrimoine naturel de Thiérache**

A l'heure actuelle, sans qu'il y ait de stratégie de conservation et de valorisation bien établie, de nombreuses opérations développées sur le territoire, contribuent peu ou prou à la préservation du patrimoine naturel de Thiérache.

Les mesures agri-environnementales pour le maintien des haies, l'entretien des cours d'eau en déclinaison du contrat de rivière Oise-amont, l'élaboration de documents d'objectifs pour la gestion des massifs forestiers d'Hirson-Saint-Michel et de Régnaval, l'exploitation précautionneuse de la Forêt du Nouvion, l'entretien séculaire des prairies humides de la vallée de l'Oise, et l'aménagement touristique du site de la Cascade de Blangy participent, chacun de manière différente à la gestion et à la valorisation du Territoire.

Mais quel est le lien entre toutes ces actions ? Dans quelle mesure contribuent-elles à la préservation du patrimoine naturel et de l'identité culturelle de la Thiérache ? Ne mériteraient-elles pas d'être mieux connues des acteurs de l'environnement et des populations locales ? D'autres sites, d'autres milieux naturels ne mériteraient-ils pas la mise en charge d'acteurs et le montage de projets spécifiques, toujours dans le but de concilier préservation du patrimoine et développement local ?

Dans cet esprit, et avec la volonté d'aboutir rapidement aux montages de projets concrets sur le terrain, le syndicat mixte Thiérache Développement a souhaité initier, dans le cadre du Contrat de Rivière Oise-amont, une démarche de valorisation des sites naturels sur l'ensemble du bassin versant.

Cette démarche est également inspirée du contenu de la Charte départementale pour l'Environnement et le Développement durable de l'Aisne et s'inscrit pleinement dans le cadre de réalisation des projets de valorisation des territoires (projets n° 33 "Valorisation et gestion du patrimoine naturel des territoires de l'Aisne", n°11 "Pérennisation de l'identité bocagère de la Thiérache", n°9 "Valorisation pédagogique d'un réseau de Sites", n°8 "Patrimoine piscicole et cours d'eau" ...).

Elle se veut pragmatique et participative.

**Pragmatique** : sur la base d'un premier bilan patrimonial, succinctement exposé dans le présent document, il s'agit d'identifier en fonction des connaissances actuelles, mais aussi de prospections et de contacts complémentaires, une série de sites naturels qui serviront la promotion des démarches assurant la protection et la valorisation du patrimoine naturel.

Mesures agri-environnementales, gestion forestière précautionneuse, projets de développement des communes et des communautés de communes, chantiers de gestion de rivière exemplaires pourront être valorisés dans ce cadre.

Il convient à partir de sites et d'exemples de gestion d'étudier avec les ayants droits et les acteurs locaux des modes de valorisation possibles.

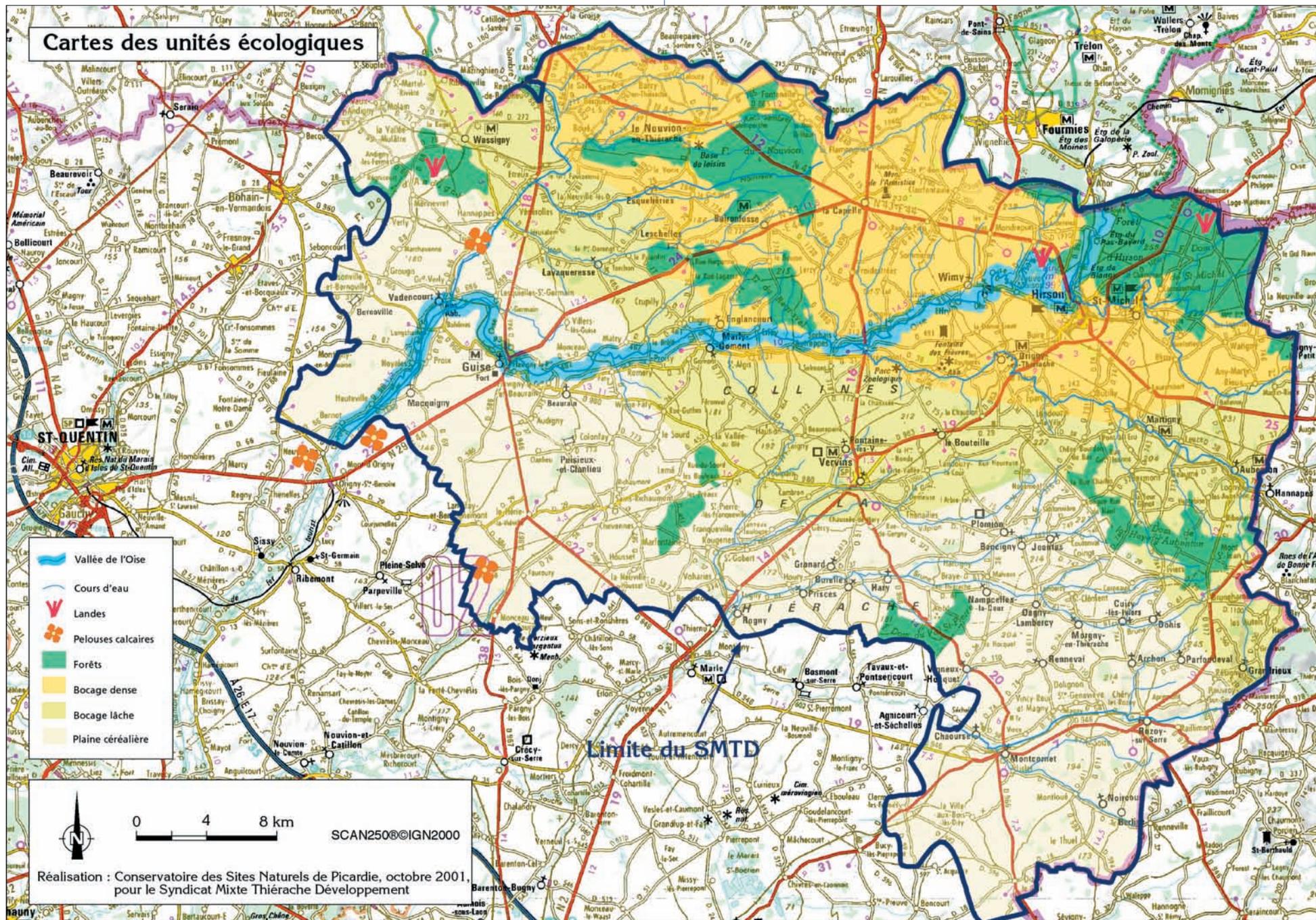
**Participative** : Il est envisagé d'associer au choix des sites et des exemples à valoriser un comité technique regroupant des techniciens de différents secteurs socio-professionnels ayant une bonne connaissance du territoire et de trouver des relais auprès des cinq communautés de communes concernées.

Il est important que les acteurs locaux participent concrètement à la sélection des sites remarquables, puis à leur valorisation.

Le syndicat mixte Thiérache Développement souhaite impulser une démarche et espère que celle-ci sera relayée et amplifiée localement par l'ensemble des acteurs locaux concernés et, en particulier, par les autres structures de développement local.

Les moyens à mobiliser dans cette perspective, comprennent une part importante d'animation locale et d'aide au montage de projet. La démarche pourrait être engagée dès le printemps 2001.

# Cartes des unités écologiques



Réalisation : Conservatoire des Sites Naturels de Picardie, octobre 2001, pour le Syndicat Mixte Thiérache Développement